LE FESTIVAL D'ASCQ

Voici la liste des primes échues aux sociétés de musique qui ont pris part au festival d'Ascq :

1re, 200 fr., fanfare la Renaissance de Sailly-lez-Lannoy; 2e, Harmonie Municipale d'Hellemmes; 3e, 75 fr., orphéon l'Union Chorale de Croix; 4e, 50 fr., les Enfants de Faidherbe; 5e, 20 fr., Fanfare Municipale de Sailly-lez-Lannoy.

Prix échus aux compagnies de sapeurs-pompiers : 1er, 100 fr., Neuville-en-Ferrain; 2e, 60 fr., Templeuve (Belgique); 3e, 40 fr., Cysoing; 4e, 20 fr., Bourghelles.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Fin juillet auront lieu, ainsi que nous l'avons dit, le renouvellement par moitié des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissement. Voici, en ce qui concerne le Nord, les membres sortants du Conseil général :

CONSEIL GENERAL

Arrondissement de Lille

MM. Potié, agriculteur à Houbourdin (Houbourdin).
Max Brame, propriétaire à Marquillies (La Bassée).
Ovigneur, avocat à Lille (Lille-Centre).
Scrive, filature, négociant à Lille (Lille-Nord).
Vandame, brasseur à Lille (Lille-Ouest).
Devenay, typographe (Lille-Sud).
Bonduel fils, à Lille (Quesnoy-sur-Deûle).
Leper, adjoint au maire de Roubaix (Roubaix-Nord).
Degobry, adjoint au maire de Roubaix (Roubaix-Ouest).
Dron, docteur en médecine à Tourcoing (Tourcoing-Sud).

Arrondissement d'Avesnes

Sandrart, industriel à Sains (Avesnes-Sud).
E. Flipez, député (Berlaimont).
Carlier Rousseau, maire de Villerspol (Le Quesnoy-Ouest).
Sculfort, industriel (Maubeuge).
Mulat, maître de verrerie à Fourmies (Trélon).

Arrondissement de Cambrai

Bernard Aug., fabricant de sucre, maire d'Aubencheul-au-Bac (Cambrai-Ouest).
Morgiette-Ledieu, député (Clary).
Alex Demoutier, agriculteur à Vaucelles, maire de Crèvecœur (Marcoing).

Arrondissement de Douai

Morel, maire de Lallaing (Douai-Nord).
Emile Dubois, sénateur (Marchiennes).
Des Rotours, propriétaire et maire à Avelin (Orchies).

Arrondissement de Dunkerque

Durez, fabricant de sucre (Bourbourg).
Alfred Petyt, banquier, ancien président de la Chambre de commerce de Dunkerque (Dunkerque-Ouest).
A. Outters, maire (Hondschoote).

Arrondissement d'Hazebrouck

J. Pierron, député de Bailleul (S.-O.).
De Cholot, avocat (Hazebrouck Sud).
Duquenne, négociant (Merville).
Alphonse Outters, ancien député (Steenvoorde).

Arrondissement de Valenciennes

Dervaux, industriel (Cambrai).
Delcambre, brasseur (Denain).
E. Davaine, agriculteur (Saint-Amand R. G.)
Defline, ingénieur (Valenciennes-Nord).
G. Siroy, maître de forges (Valenciennes-S.)

D'autre part auront lieu dans le Nord le 17 juin courant des élections complémentaires au Conseil général, en remplacement de MM.

Charles Rogez (Lille, canton Nord-Est).
Ch. Seydoux (Cambrai, canton du Cateau).

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 6 juin 1898.* — Présidence de M. Martin, vice-président. — La fraude. — Le 4 juin, vers minuit et demi, de service à la carrière du char de musique, territoire de Toufflers, les douaniers virent arriver trois individus marchant ensemble. Arrêtés à leur approche, ils prirent la fuite, abandonnant trois ballots contenant chacun 51 litres de café vert, d'une valeur totale de 453 francs. On peut bien rejoindre : c'est le nommé Louis Croutoy, vingt-neuf ans, maçon, demeurant à Roubaix, rue de Babylone, n° 13, qui, pour ce fait, est condamné à trois mois de prison et 500 francs d'amende.

— Vingt jours de prison et 500 francs d'amende pour fraude, à Wattrelos, le 2 juin, à Ernest Vandeblinghem, 20 ans, mouleur, rue du Fontenoy, cour Allart, à Roubaix. Individu qui était avec la précédente. — Douze jours et 500 francs à Jean Baptiste Carré, 44 ans, journalier, rue du Chemin-de-Fer, 57, à Roubaix. — Trois jours avec sursis et 500 francs à Lucien Desmedt, 25 ans, débardeur à Menin (Belgique), arrêté le 4 juin au gravier de Bousbecque, et sur qui l'on a trouvé six boîtes d'allumettes belges.

— Alphonse Kegels, 24 ans, tisserand à Halluin, portant 66 boîtes d'allumettes belges quand il a été surpris le 1 juin, carrière du Moulin Blanc ; comme c'est un frauleur invétéré, il attrape deux mois de prison et 550 fr. d'amende.

— Coralie Inglebert, 17 ans, peignense à Roubaix, rue d'Alger, cour Fauveau 1, fraude au Touquet, le 2 juin, trois jours et 500 fr.

— Adolphe Olivier, 44 ans, tailleur, et Julie Fies, 35 ans 1/2, tisserande, demeurant tous deux à Wattrelos, quartier de la Vieille Place, ont été pris avec deux kilos de café, le 2 juin, au sentier Segard. Olivier a déjà subi 27 condamnations pour fraude; quant à la fille Fies, c'est la deuxième fois qu'elle comparaît cette année pour le même délit.

Le Tribunal dit que Julie Fies sera détenue dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 20 ans; quant à Olivier, il le condamne à 2 mois de prison et 500 francs d'amende.

Affaires diverses. — Pierre Sury, 46 ans, et un individu arrêté à Roncq, pour vagabondage, et qui se croyant devenu M. Motte : M. le docteur Dumeul, commis pour examiner son état mental, a conclu à l'irresponsabilité. Sury est donc acquitté.

François Prévost, 60 ans, journalier, mendicité et vagabondage, 6 jours avec sursis. — Six jours également à J.-B. Lesaffre, 47 ans, demeurant à Roubaix, rue de Lannoy, pour mendicité à Croix. — A Louis Leturcq, 47 ans, demeurant à Lille, pour mendicité à Wasquehal; à Charles Desquiens, 45 ans, pour vagabondage. — 48 heures de prison à Henri Delescluse, 53 ans, peigneur, à Tourcoing, arrêté à Wasquehal pour mendicité.

CORRESPONDANCE

Les articles sous ce titre sont publiés au journal à titre de renseignement et n'engagent aucunement la responsabilité de la rédaction.

A propos d'une rixe électorale

Monsieur le Directeur,
du *Journal de Roubaix*,

Je lis dans votre numéro portant la date du 6 juin, *Chronique des Tribunaux*, qu'une bagarre aurait éclaté chez moi, à l'estaminet des Trois Mousquetaires, angle des rues Sainte-Thérèse et du Coq Français. Dans sa déposition, le nommé Elie Lemaire l'aurait déclaré formellement au Tribunal.

A cette assertion je réponds en affirmant que cette bagarre ne s'est pas passée dans mon établissement mais bien à cent mètres de là. Les manifestants sont à la vérité entrés chez moi, mais je ne leur ai servi aucune consommation, occupé que j'étais à servir les clients sérieux qui se trouvaient à l'estaminet en ce moment.

Je vous prie donc, M. le Directeur, d'insérer cette lettre à seule fin de rétablir les faits tels qu'ils se sont passés et vous présente l'assurance de mes sentiments distingués.

Thorembois Richard.

L'INAUGURATION DU MONUMENT DES ROTOURS A AVELIN

Le discours de M. Jonglez

Voici le texte du discours que M. Charles Jonglez, ancien député de Tourcoing, a prononcé dimanche à Avelin, à l'inauguration du monument de M. des Rotours, député du Nord :

« Messieurs,

» Permettez à un vieil ami qui fut en même temps un ancien collègue d'Eugène des Rotours, de venir en quelques mots apporter son témoignage de sympathie à une chère mémoire.

» La carrière politique de M. des Rotours vient d'être éloquemment retracée; vous me pardonnerez de me borner à quelques souvenirs personnels que je suis fier de rappeler.

» C'est à propos des traités de commerce de 1860 que j'eus l'honneur et laissez-moi dire aussi le bonheur de connaître M. des Rotours. Défenseur énergique du travail national, qu'il s'appelât agricole ou industriel, il s'employait, auprès de la chambre de commerce de Tourcoing, dont je faisais partie, des effets du nouveau régime économique; il étudiait dans ses moindres détails nos industries qui se trouvaient lésées dans leurs intérêts; il nous présentait et appuyait nos réclamations vis-à-vis des commissions compétentes et des pouvoirs publics.

» De là datent nos premières relations.

» Plus tard, devenu son collègue au conseil général, je pus apprécier de plus près encore sa vaste érudition. Qu'il s'agît de céréales, de graines oléagineuses, de sucre, d'alcool, de tissus, de métallurgie ou même de droit administratif, il était toujours prêt à donner et souvent à faire prévaloir un avis éclairé.

» Et enfin, à la Chambre des députés, où il guide mes premiers pas, je le retrouve également entouré de l'estime de tous. Ses adversaires eux-mêmes reconnaissaient sa grande autorité dans les questions économiques et lui témoignaient le respect dû à la loyauté de son caractère et à la charmante courtoisie dont il ne se départait jamais.

» Se renfermant surtout dans la politique d'affaires, il dédaigneux de prendre part aux débats stériles, aux luttes de parti, aux intrigues ambitieuses, et considérait comme du temps perdu celui qui n'était pas consacré aux intérêts généraux du pays. Travailleur infatigable, orateur sérieux et écouté, que de services il a rendus au travail national !

» Tout a été dit sur l'homme privé. Pour l'aimer, il suffisait de le connaître. Rappeler maintenant ses aimables qualités, ce serait raviver davantage nos regrets et nous ne devons pas aujourd'hui nous abandonner à la tristesse.

» Mme la baronne des Rotours, qui fut sa digne compagne, Mme Raoul des Rotours, sa fille, qu'il affectionnait tant, ses chers petits-enfants qu'il adorait, me permettront de leur dire que, malgré l'émotion inséparable d'une pareille journée et tout en y puisant une douce consolation, nous devons faire trêve à nos douleurs et nous montrer fiers du monument élevé à Eugène des Rotours par la reconnaissance publique.

» Et vous, [illegible] Raoul, qui portez un nom vénéré auquel votre [illegible] vie aient attaché de nobles obligations, q[illegible] sous les yeux l'exemple paternel, vous serez le [illegible] zèle et devoue que vos débuts promettent. Bon sang ne saurait mentir et vous ne pouviez avoir de meilleur modèle.

» Vous aussi, communs d'Avelin, soyez fière de votre enfant. En contemplant ce bronze, où le talent du statuaire a su reproduire l'intelligence dans la physionomie et la bonté dans le sourire, les contemporains, qui reconnaissent une figure aimée, sentiront plus d'une fois une larme monter à leur paupière ; les malheureux béniront leur bienfaiteur et tous diront aux générations qui vont suivre : « Il était bon, généreux, serviable, » esclave du devoir. Il n'a vécu que pour les autres, » au lieu de s'abandonner à un bien-être qui lui eût été » si facile ; dès l'âge d'homme jusqu'à son dernier jour, » il a mis sa belle intelligence et son excellent cœur au » service de ses concitoyens. Gardez religieusement son » souvenir. »

BELLE JARDINIÈRE
Succursale de Lille, 177, Boulevard de la Liberté
Belles Draperies pour Pardessus d'Été
25990—43767

VÉLO en BOIS d' « HICKORY », cadre sans raccords, Elasticité Extra Solidité garantie. Essai gratuit. *P. LARUE*, 13, rue Nationale, LILLE.
32425—43336

NORD

Un enfant noyé à Armentières. — Lundi soir, vers six heures, un jeune garçon de 14 ans, Louis Mignot, dont le père est boulanger route d'Houplines, s'est noyé à l'école de natation d'Armentières.

Le jeune malheureux avait mangé peu de temps avant de se mettre à l'eau, et sa mort est attribuée à une congestion. La douleur des parents est navrante.

PAS-DE-CALAIS

Courses de Saint-Omer. — Les courses de Saint-Omer qui ont eu lieu hier ont été très belles. L'assistance était très nombreuse. Voici les résultats :

Première course. — Au trot monté. Deux partants. — 1er, *Grelon*, a M. Jordan, 7 m. 02; 2e, *Picard*, à M. Jordan, 7 m. 12. Distance : 4.000 mètres.

Deuxième course. — Steeple-chase militaire (2e série). — 1er, *Rosier II*, à M. Desquibel, lieutenant au 8e hussards, 2 longueurs; 2e, *Fretty-Gire II*, à M. E. Laborde, lieutenant au 8e hussards. Il y avait six partants.

Troisième course. — Prix de la Société d'agriculture. Au trot monté. 8 partants. — 1er, *Bayard*, à M. Jules Oberi; 2e, *Charmant*, à M. Debarre-Scotte; 3e, *Marquise*, à M. Fournier-Oberi.

Quatrième course. — Prix des Bruyères. Steeple-chase. 1er, *Pécora*, à M. Girardot; 2e, *Magdebourg*, à M. Cramail; 3e, *Chabot*, à M. Renwick. 3 partants.

Cinquième course. — Prix du département. Au trot monté. — 1er, *Gaston*, à M. de Wazières, 5 m. 45; 2e, *Rouette*, à M. Dubreuil; 3e, *Rose D*, à M. Foconnier.

Sixième course. — Steeple-chase, 6e série. — 1er, *Armure*, à M. Dubois.

Le jockey de *Fresnaye* a fait une chute sans gravité. *Coconas*, arrivé [illegible], est disqualifié pour ne pas avoir accompli le parcours.

Septième course. — Handicap international. 9 partants. — 1er, *Goldfinder*, à M. Hemart, 7 m. 25 s.; 2e, *Ornano*, à M. Lefebvre; 3e, *Quenta*, à M. Poiret et Pourin.

Huitième course. — Steeple-chase (3e série). — 1er, *Demeure*, à M. Anjard; 2e, *Perle*, à M. Degrave; 3e, *Entière*, à M. Bruyères. Tous les trois sous-officiers au 21e dragons.

Une fillette noyée en cueillant des pâquerettes. — Une fillette de huit ans, du nom de Fiant, voulant cueillir des fleurs, le long du canal de Saint-Omer, au lieu dit « le Pont de briques » près Coulogne, est tombée à l'eau et s'est noyée. Le désespoir des parents fait peine à voir.

Les inondations à Arras. — Par suite de l'abondance des pluies, plusieurs villages en amont d'Arras ont été inondés subitement par une véritable trombe d'eau. On ne signale aucun accident de personne, mais les dégâts sont considérables.

L'inondation s'est arrêtée aux abords d'Arras, grâce aux mesures prises pour assurer l'écoulement des eaux.

L'orage à Saint-Omer. — L'orage s'est fait sentir hier à Saint-Omer et aux environs. De trois heures à trois heures et demie, la pluie a fait rage; d'énormes grêlons sont tombés, occasionnant de sérieux dégâts aux maisons. Un certain nombre de maisons ont été envahies par l'eau.

Au Vélodrome de Calais. — Palmer, recordman des 100 kilomètres, a tenté, lundi, de battre son record au Vélodrome de Calais. Le temps était beau et il y avait une foule assez compacte. Le public s'est beaucoup intéressé à la course. Palmer n'a couvert que 47 kil. 300 en une heure.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VALLOIS ROMBEAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Emile VALLOIS décédé à Mouvaux, le 4 juin 1898, dans sa 44e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles des Morts qui seront chantées le mardi 7 juin, à 11 heures et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 8 courant, à 10 heures, en l'église Saint-François-d'Assise, à Mouvaux. — L'assemblée à l'église Saint-François-d'Assise, à Tourcoing-les-Francs.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 8 juin 1898, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Hortense SEGARD, décédée à Roubaix, le 4 mai 1898, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CONSEIL MUNICIPAL DE WASQUEHAL

Séance du 5 juin 1898

(Suite — Voir le *Journal de Roubaix* d'hier)

Des devoirs du parti collectiviste. — Le groupe « La Revanche », qui a son siège chez le citoyen Saint-Léger, a, à l'occasion du 1er mai, déposé entre les mains du maire une liste de revendications : 1° Augmentation de la subvention pour le Bureau de Bienfaisance ; 2° Installation de fourneaux économiques ; 3° création d'une école pour les hameaux du Capreaux, du Triez et de la Planche-au-Riez ; 4° distribution de vêtements aux enfants pauvres des écoles ; 5° pose d'une boîte aux lettres aux hameau du Petit Wasquehal.

La commission des finances présente un rapport pour toutes ces demandes :

1° Pour la question d'augmentation de la subvention du Bureau de Bienfaisance, la commune a accordé pour l'exercice 1897 une somme totale de 13 468 fr. 65, elle trouve qu'il serait exagéré d'augmenter cette somme ; 2° L'installation de fourneaux économiques n'est pas possible, elle nécessiterait une trop grande dépense qui ferait certainement augmenter les contributions ; 3° La création d'un école pour les hameaux du Capreau, du Triez et de la Planche-au-riez a été étudiée sérieusement en 1893 par l'ancienne administration, mais, vu l'état précaire des finances de la commune, le projet a été ajourné jusqu'à ce qu'il soit possible d'y donner une suite favorable.

4° La distribution de vêtements pour les enfants pauvres des écoles se fait tous les ans, une somme de 800 à 1.000 fr. est prévue chaque année au budget, il ne peut donc y avoir d'autre suite à donner; 5° La question de la pose d'une boîte aux lettres au hameau du Petit-Wasquehal a été formulée par le Conseil actuel en février 1895 et jusqu'à présent on attend toujours une solution. Cette demande du Parti ouvrier n'avait donc pas sa raison d'être.

Comptes administratifs et de gestion de l'exercice 1897. — (Commune et bureau de bienfaisance).

Le Conseil devant examiner les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 1897, M. Desiré Delesalle quitte la séance et cède la présidence à son premier adjoint M. Leouridan-Brunois.

M. Dames donne lecture de ces compte

1° Pour la commune.

Recettes : ordinaires, 32 738 fr. 60 ; extraordinaires, 17.285 fr. 33; supplémentaires, 368 fr. 89; total : 50.402 fr. 80 cent.

Dépenses : ordinaires, 30 921 fr. 18; extraordinaires, 12.344 fr. 80 ; supplémentaires, 14.418 fr. 06 ; total : 57.414 fr. 04.

2° Pour le bureau de bienfaisance :

Recettes : ordinaires, 7.763 fr. 90 ; extraordinaires, 1.175 fr. 60; supplémentaires, 700 fr. 60, total : 9.738 fr. 12 cent.

Dépenses : ordinaires, 7.970 fr. 32; extraordinaires, 1.175 fr. 60; supplémentaires, 258 fr.; total : 9.403 fr. 92.

soit, pour la commune, un excédent de dépenses de 7012 fr. 16 et, pour le Bureau de bienfaisance, un excédent de recettes de 334 fr. 34.

Le Conseil adopte ces compte : M. Delesalle rentre en séance; M. Leurieau se fait l'interprète de l'assemblée pour le féliciter de sa bonne gestion. M. Delesalle se montre touché de cette marque de confiance.

Communication d'une lettre des anciens militaires « Le Ralliement ». — Il est communiqué une lettre de la société des anciens militaires « Le Ralliement » demandant l'autorisation de faire graver sur le monument commémoratif des enfants de la commune morts pour la patrie, érigé dans le cimetière, les noms des soldats Floyart, Wibaux et Delplanque morts au régiment, si non, de déposer sur ledit monument une plaque avec ces trois noms.

Le conseil décide d'autoriser le dépôt de la plaque, il s'en tient à ce qu'il a été décidé par le comité d'érection du monument que ce dernier est réservé pour mettre les noms des soldats morts en campagne.

Budget additionnel de la commune pour 1898. — Le budget additionnel communal comprend en dépenses 6.540 fr. 57 et en recettes 2.513 fr. 57.

Un rapport de la commission a été dressé, il constate un déficit qui, heureusement, sera facilement couvert sans avoir recours à un vote de centimes additionnels.

Les dépenses facultatives seront reportées à fin d'année et des économies sérieuses pouvant être apportées sur le budget primitif de 1899, la différence existante sera ainsi comblée.

M. le Maire donne lecture de la liste de ces bonifications assurées par l'examinement du budget primitif de 1898. Il est fortement approuvé par l'assemblée.

Budget primitif pour l'année 1899. — Il est communiqué au Conseil un exposé du budget primitif communal de 1899, dont les recettes et dépenses se balancent par une somme de 82.032 fr. 89 centimes.

Budget additionnel du Bureau de bienfaisance exercice 1898. — Il est soumis au Conseil le budget additionnel du Bureau de bienfaisance pour l'exercice de 1898 qui se monte en recettes à 235 fr. 39 et en dépenses à 324 fr., soit un excédent de recettes de 9 fr. 76.

Budget primitif de l'exercice 1899 du bureau de bienfaisance. — M. le secrétaire donne communication du budget primitif du bureau de bienfaisance pour l'exercice de 1899 qui se balance en recettes et dépenses à la somme de 8.963 fr. 20.

Projet d'organisat on d'un festival pour 1899. — L'ordre du jour est épuisé ; M. J.-B. Lepers demande la parole; il rappelle qu'il a été question dans une des dernières réunions de l'organisation d'un festival pour 1899 ; il demande que cette question soit examinée bientôt. Il faut faire quelque chose pour les petits comparts.

M. le Maire répond que l'Administration est toujours désireuse de favoriser le petit commerce local, en organisant des fêtes, mais l'état de nos finances ne nous permet pas de nous engager, quant à présent, pour 1899.

Le Conseil adopte cette manière de voir et renvoie la question à la session d'août.

La séance est levée à midi un quart.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du lundi 6 juin. — Germaine Vankinkelen, rue Rossini, cour Dhalluin, 6. — Simon Carette, rue David d'Angers, 3. — Elisa Cours, rue Thiers, 4. — Fernand Demol, rue de Blanchemaille. — Madeleine Mailliot, rue Bernard, cour Trullon, 1. — Etienne Jullet, rue du Curoir, 35. — Désiré Devos, rue Daubenton, cour Vanwelden, 4. — Lucienne Debock, rue Boucher-de-Perthes, 65 — Alphonse Delneste, rue de l'Epeule, 78. — Suzanne Pluvin, rue du Tilleul, cour Pennel, 2. — Charles Inghels, rue de France, cour Gosman, 47. — Eléonore Salmon, rue Lambrin, cour Fourmanoir, 4. — Madeleine Vermeersch, rue Châteaubriand, 48. — Georgette Martin, rue Marceau, 48. — Georges Desanois, rue des Charpentiers, 32.

Mariages. — Gaston Tesse, 22 ans, employé de commerce, à Croix, et Eléonore Degieschier, 18 ans, piquireuse, rue Nain, 40. — Edmond Dewille, 31 ans, parqueteur, rue de la Balance, 7, et Marie Poutrelle, 38 ans, ménagère, rue de la Balance, 7. — Alfred Delhaie, 27 ans, marchand-boucher, à Tourcoing, et Jeanne Coquet, 25 ans, sans profession, rue Montgolfier, 7. — Felix Lierman, 22 ans, employé aux Travaux municipaux, à Croix, et Laure Lescompte, 21 ans, piquireuse, rue de Lille, cour Lefebvre, 1. — Victor Castiaux, 27 ans, appréteur, rue du Fontenoy, cour Dupuis, 16, et Catherine Beghin, 27 ans, fileuse, rue Milton, 8. — Charles Landrieu, 23 ans, rentreur, rue Lacroix, 299, et Marie Delattre, 25 ans, piquireuse, rue Jean-Bart, 27.

Jules Baas, 21 ans, maçon, rue Decrême, 111, et Victorine Trachez, 19 ans, bambrocheuse, rue Decrême, 77. — Alphonse Desaux, 25 ans, employé, rue Jean-Bart, 40, et Marie Bracke, 38 ans, ménagère, boulevard de Metz, cour Saint-François, 15. — Pierre Dubrulle, 37 ans, domestique, rue de la Vigne, 106, et Maria Ducatillon, 57 ans, cuisinière, rue Saint-Antoine 55. — Arthur Lebas, 37 ans, mécanicien, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 27, et Mathilde Ervens, 29 ans, rue des Longues Haies, cour Vroman, 27.

Déclarations de décès. — Odile Prévost, 9 mois, rue de l'Alma, fort Fraser, 37. — Marie Roman, 4 mois, rue de Lannoy, 4. — Dominique Hisette, 64 ans, ferrailleur, 336. — Angèle Absil, 40 mois, quai de Wattrelos, cour Nyckes, 3.

TOURCOING. — Déclarations de naissances des 5 et 6 juin. — Henri Cabour, rue de Renaix. — Marie Carton, rue des Poutrains. — César Steen, rue Cuvier. — Lucienne Delcourt, rue du Virolois. — Berthe Frelier, rue du Brun-Pain. — Bruno Van Maldeghem, rue de Tuinis. — Henri Slaves, rue de la Latte. — Henriette Catoire, rue d'Arcole. — Albert Degerelle, rue Marceau. — Marie Piat, rue du Blanc-Seau. — Maria Bandevyn, rue de la Gare. — Jeanne Callewaert, rue Famelart. — Clement Vandebogaerde, rue de la Bonne Nouvelle.

Cotelle Landrieu, rue du Prince. — Madeleine Dermaux, rue de la Cloche. — Albert Ladsous, rue du Pont-de-Neuville. — Emile Lebert, rue Solférino. — Jeanne Bevernage, rue de Flandre. — Marie Vandekerkhove, rue du Moulin. — Ernest Vandevoorde, rue de Gand. — Lambert Eterhart, rue du Blanc-Seau. — Alberthe Douterluigne, chemin de Honphine. Henriette Vromant, rue de la Malsence. — Jules Dendoncker, place de la Croix-Rouge.

Mariages. — Henri Krabausky, 25 ans, représentant de commerce, et Monique Couvreur, 26 ans, sans profession. — Louise Orucz, 31 ans, rattacheur, et Pauline Deretz, 29 ans, retordeuse. — Augustin Myter, 29 ans, peintre, et Julia Coulon, 27 ans, dévideuse.

Déclarations de décès. — Valentine Mager, 8 ans 7 mois, rue Malsence, 17. — Marie Penez, 4 ans 1 mois, rue de la Croix-Rouge, 15. — Philomène Leclercq, 37 ans, ménagère, rue du Bois, cour Assemaine, 3. — Eugène Hardy, 2 ans 1 mois, rue de Madagascar, 6. — Henri Bouche, 79 ans 9 mois, sans profession, rue de Dunkerque, 152 — Julia Florin, 7 ans 4 mois, rue Achille Testelin, 278. — Edouard Dugauquier, 62 ans 2 mois, rue du Prince, 85.

MENIN. — Déclarations de naissances des 4 et 5 juin. — Leon Vandamme, rue de l'Eglise, 40. — Maurice Degreef, porte d'Ypres, 26. — Julienne Bossier, rue de Moorseele, 21. — Ferdinand Waedemon, rue de Wervicq, 276. — Aimée Declercq, rue des Baraques, 4.

Publications de mariages. — Jacques Alphonse, tisserand, Halluin, et Dufour Stephanie, fileuse, rue de Mouscron. — Decraene Jules, tailleur, rue de Lille, et Wyffels Valentine, cuisinière, rue de Lille. — Mystre Auguste, tailleur, Haut Chemin, et Mathieu Julie, couturière, rue de Wervicq. — Vanhoye Cyrille tisserand, Halluin, et Callier Victorine, ourdisseuse, rue de Courtrai. — Lampe Victor, chiffonnier, Courtrai, et Vandaecker Nathalie, ouvrière agricole, rue de Courtrai. — Dumortier Henri, coutisseur, rue d'Ypres, et Bossuyt Marie, couturière, Courtrai.

Mariages. — Seynave Pierre, 20 ans, Ouckere, et Dochy Leonie, 21 ans, rue de l'Esplanade. — Vercruysse Isidore, 21 ans, rue des Meiters, et Verbaeghe Elodie, 20 ans, rue des Meiters. — Vandekerckhove Jules, 23 ans, rue de Mouscron, et Declercq Hortense, 21 ans, rue de Mouscron. — Taldemar Jean, 25 ans, Halluin, et Verstraete Marie, 23 ans, rue de Bousbecque.

BELGIQUE

Bruxelles. — *Une rencontre sanglante entre manifestants.* — Dimanche soir, vers 10 heures, un groupe assez nombreux de socialistes, venant de la Maison du Peuple, chaussée de Gand, à Molenbeek, et se dirigeant vers la ville, étaient arrivés à la porte de Flandre. Survinrent de l'autre côté des manifestants catholiques. Des cris furent aussitôt poussés de part et d'autre et une rixe se produisit. La police accourut pour séparer les combattants.

Parmi ceux-ci, un a reçu un coup de canif derrière l'oreille ; un autre a un doigt quasi-coupé; un troisième a la tête fendue d'un coup de canne plombée.

La police a opéré dans les deux camps une quinzaine d'arrestations.

Bruxelles. — *Le passage des étrangers.* — Pendant le mois de mai dernier, 5.832 étrangers, se répartissant comme suit par nationalité, se sont trouvés de passage à Bruxelles : 1.936 Français, 842 Anglais, 1.268 Allemands, 570 Hollandais, 832 Américains et 374 divers. Dans ce nombre ne sont pas compris les étrangers qui ont loué des chambres et appartements garnis, ainsi que ceux qui ont logé chez des parents et amis.

Mons. — *Une cloche enterrée depuis un siècle.* — A Bougnies-les-Mons, les terrassiers en creusant les fondations d'une maison ont mis à découvert une grosse cloche pesant au moins cinq cents kilos. On distingue aussi les noms du parrain et de la marraine, ainsi qu'une inscription en latin. On suppose que cette cloche aura été enterrée à l'époque de la révolution et qu'elle appartenait à l'église de Bougnies.

L'inscription, très nette encore, est celle-ci :

Noble personne Jean Charles Hanot, escuier
s' de Fiero Parin
et damoiselle Catherine Boele Marinne
Catherine ce mon nom. 1681

La question de propriété sera assez difficile à résoudre. Appartient-elle aux terrassiers, au propriétaire du terrain ou à la fabrique de l'église de Bougnies, son ancienne propriétaire ?

Mons. — *L'ouverture de la kermesse.* — Dimanche s'est ouverte la kermesse de Mons. Comme tous les ans, la procession avait attiré une grande affluence de monde.

Après le défilé du cortège religieux a eu lieu, sur la Grand-Place, la représentation du combat fameux de saint Georges avec le dragon.

Jumet. — On nous écrit :

« L'Institut Dognaux qui a pris, en si peu de temps, une extension si considérable, est actuellement le plus confortable, le plus luxueux des établissements similaires du pays. Voulant reconnaître les services éminents rendus aux pauvres de la région par cet établissement d'utilité publique, l'administration communale de Jumet vient de donner à l'importante rue du Moulin, où il est bâti, le nom de *rue de l'Institut*.

» Nous félicitons M. le docteur Dognaux de cette distinction aussi flatteuse que méritée. »

Mouscron. — *Les messes de prémices.* — Hier matin, à dix heures et demie, ont eu lieu, à l'église Saint-Barthélémy, les prémices de M. l'abbé Henri Selosse. Une foule d'amis étaient accourus pour prendre part à cette touchante cérémonie. Le nouveau prêtre était assisté de MM. Tiberghien et Tanghe, membres de la famille, et la messe a été servie par ses deux frères.

Aujourd'hui mardi, seront célébrées au collège Saint-Joseph, les prémices solennelles de MM. Dujardin et Vermeersch, tous deux surveillants dans l'établissement.

Monin. — *Arrestation d'un évadé d'Hoogstraete.* — La gendarmerie a arrêté lundi matin, François Denickère, menuisier, évadé du dépôt d'Hoogstraete, qui avait été condamné du chef de vol, à 4 mois de prison, le 29 mai dernier.

Tournai. — *Les sérénades en l'honneur des conseillers provinciaux.* — Lundi soir, à cinq heures, les catholiques se sont réunis aux *Brasseurs* pour aller donner sérénade à leurs élus de dimanche.

— La société de gymnastique l'*Ancienne*, de Roubaix, a fait une marche, dimanche. Elle s'est rendue au Mont de la Trinité, en passant par Lannoy, Toufflers, Templeuve et Kain. Ensuite les gymnastes sont revenus à Tournai où ils ont exécuté des mouvements d'ensemble sur la Grande-Place, aux applaudissements de la foule accourue. M. Th. Rassemont, président de la société d'escrime Saint-Michel, est venu féliciter le moniteur Ch. Dens, pour la façon de conduire les gymnastes; il a remis à ce dernier une médaille d'argent avec l'insigne d'honneur de membre titulaire de la société Saint-Michel.

Nos gymnastes se sont ensuite rendus chez M. Rassemont, pour dîner, et au café des vivats ont été chantés en l'honneur des Roubaisiens et des gymnastes de l'*Ancienne*.

Ceux-ci ont répondu en battant plusieurs bans aux Tournaisiens.

Les gymnastes sont rentrés à minuit enchantés de leur voyage.

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

EN BELGIQUE

Les résultats définitifs. — La signification de la journée

(*Correspondance particulière*)

Bruxelles, 6 juin. — Je n'ai pu vous donner hier que quelques indications sur les résultats des élections provinciales. Voici une idée de l'ensemble, d'après les chiffres complémentaires qui nous sont parvenus aujourd'hui :

Dans le Brabant, les catholiques n'ont été battus qu'à Jodoigne; les trois sièges qu'ils y occupaient passent à des libéro-socialistes.

A St-Josse-ten-Noode, les cinq sièges qu'ils détenaient sont menacés par les libéraux avec qui nos amis restent en ballottage. Le résultat de ce ballottage dépend des deux mille électeurs qui ont voté pour les socialistes ; mais la liste catholique comprenant des éléments assez démocratiques, il n'est pas certain que le ralliement des socialistes à la liste libérale, composée, elle, de doctrinaires accentués, se fera suffisamment pour assurer la victoire finale de cette liste.

De plus, les catholiques sont en ballottage à Laeken en de telles conditions qu'ils sont à peu près sûrs d'y gagner trois sièges.

A Bruxelles, le résultat est assez singulier : ballottage entre trois libéraux qui ont l'avance, deux catholiques et un socialiste. Celui-ci semble bien condamné. Mais il serait difficile de pronostiquer ce qui arrivera des autres candidats.

Dans les autres cantons de l'agglomération bruxelloise les catholiques échouent ou sont en ballottage dans de mauvaises conditions. Mais là ils n'avaient rien à perdre.

On a été étonné du chiffre de voix qu'ils ont atteint dans le canton industriel de Molenbeek, qu'on croyait le plus socialiste de l'arrondissement. Bien qu'ils n'y eussent fait presque aucune propagande électorale, il leur manque fort peu de voix pour arriver au ballottage, alors que beaucoup croyaient qu'ils seraient écrasés.

En définitive, dans le Brabant, les catholique n'atteindront sans doute pas leur but, qui était de conquérir la majorité au conseil provincial. (Il ne leur manquait, je vous l'ai dit, que fort peu de sièges pour la posséder.) Mais, d'autre part, il est certain qu'ils n'y feront pas de perte un qu'une perte insignifiante.

C'est aux socialistes que, dans cette province, les élections auront le plus profité. Car il est à remarquer que le parti libéral n'a pu vaincre les listes catholiques dans plusieurs cantons, notamment ceux de l'arrondissement de Nivelles, qu'en abandonnant des sièges sur ballottage aux socialistes pour s'assurer leur concours.

***

Pour le Hainaut, il faut faire la même constatation de la diminution des forces libérales, si puissantes jadis en cette province, au profit surtout des socialistes. Les élections provinciales y sont, sous ce rapport, une forte confirmation des élections législatives.

Le parti révolutionnaire enlève au parti libéral cinq sièges à Fontaine-l'Evêque et trois à la Louvière, et, dans chacun de ces cantons, il élimine un député permanent auquel les libéraux tenaient beaucoup.

M. Deridean, de la Louvière, était député permanent depuis environ vingt-cinq ans. Peut-être bien que certains catholiques les auront aidés, dans le mystère du isoloir électoral, à faire ce coup, les deux députés permanents en question étant deux sectaires.

A Seneffe, les socialistes mettent les sortants libéraux en ballottage.

Les catholiques sont réélus partout, sauf à Enghien, où ils perdent deux sièges. Mais cette défaite est largement compensée par une fort belle victoire qu'ils remportent à Gosselies, où ils enlèvent trois sièges aux libéraux.

A catholique de plus, 8 socialistes de plus, 9 libéraux de moins, voilà, dès le premier scrutin, le résultat de l'élection pour le conseil provincial du Hainaut. Le sort de la députation permanente libérale est fort compromis.

A Tournai, les catholiques ont été élus avec 4300 voix de majorité sur les libéraux et 800 voix sur les libéraux et socialistes réunis. Voici les chiffres officiels :

Votes valables, 14,414; blancs ou nuls, 323; majorité absolue, 7058.

*Catholi